

Refréner la jouissance sans père ?

Gil Caroz

Angers, le 15.10.2021

Mes propos d'aujourd'hui auront comme toile de fond la citation de Lacan, extraite de son texte « Allocution sur les psychoses de l'enfant » que Guilaine Guilaumé a mis en exergue dans son argument pour ce cycle de conférences : « Toute formation humaine a pour essence, et non pour accident, de refréner la jouissance¹ ». Dans un premier temps, je partirai du titre que j'ai donné à cet exposé. Il me faudra interpréter l'expression « sans père » que j'ai proposée. Dans un deuxième temps, j'aborderai la question du traitement du passage à l'acte par la symptomatisation. Pour terminer, je proposerai d'autres façons d'aborder la jouissance en institution, sans qu'il s'agisse nécessairement de passages à l'acte.

Le sans père dans le malaise dans la civilisation

Première réflexion sur l'expression « sans père » de mon titre. Celle-ci peut se comprendre au niveau du malaise dans la civilisation, à savoir comme une formule qui vient nommer les conséquences d'un phénomène que nous décrivons comme la chute ou le déclin du père. C'est-à-dire que notre ère se caractérise par :

1. Une rupture d'avec le père traditionnel et ses idéaux.
2. La montée au zénith de l'objet a^2 , c'est-à-dire des jouissances consommées de façon immédiate et sans entrave.
3. Ce que Jacques-Alain Miller a décrit comme forclusion généralisée³ et que Lacan a appelé une « psychose sociale⁴ », c'est-à-dire la montée sur la scène d'un sujet de civilisation non-dupe, errant, qui a souvent du mal à se faire un symptôme.
4. La montée d'un puritanisme exacerbé, en réponse à cet état de fait, qui, voulant restreindre la jouissance, ne fait que l'accroître.
5. La montée d'un père fondamentaliste, un père de style paranoïaque voulant éradiquer les jouissances, et notamment la jouissance féminine qu'il interprète comme inconsistante et mauvaise. Ce père est caractérisé par une méconnaissance totale de sa propre jouissance.

Le sans père dans la structure

Deuxième réflexion sur la formule « sans père » : celle-ci renvoie à la distinction clinique entre la psychose et la névrose. Cette réflexion a comme fondement une clinique discontinuiste, c'est-à-dire une clinique où il y a un abîme entre psychose et la névrose. Nous savons que si Lacan a insisté, au début de son enseignement, sur l'existence de cet abîme, vers la fin de son enseignement, avec ses élaborations du nœud borroméen, il a mis l'accent davantage sur une clinique continuiste, où la question à poser n'est pas celle du diagnostic, mais celle de savoir comment chaque sujet est construit, dans sa singularité. Ces derniers développements de Lacan n'impliquent pas l'abandon de la clinique discontinuiste. Je dirais que pour pratiquer la clinique continuiste, il faut tout d'abord être bien formé à la clinique discontinuiste.

¹ Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 364.

² Lacan J., « Radiophonie », *Autres écrits, op. cit.*, p. 414.

³ Miller J.-A., « Forclusion généralisée », *La Cause du désir*, n° 99, 2018, pp. 131-135.

⁴ Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 576.

Donc, selon cette deuxième réflexion, le « sans père » fait référence à la psychose. Lacan, dès le *Séminaire III*⁵, puis dans la « Question préliminaire...⁶ », insiste sur cette distinction entre névrose et psychose en nous offrant quelques balises, l'essentiel étant la différence entre le refoulement et la forclusion. Forclusion qu'il considère au début comme étant du symbolique comme tel, c'est-à-dire de l'inconscient, et qu'il formule par la suite comme étant la forclusion du Nom-du-Père.

Le sans père et la norme-mâle

Ce que nous abordons ici est en lien avec le thème des J51, « la norme-mâle ». Car la norme est un nom de ce qui est mis en place après la chute du père pour réguler la jouissance. La psychanalyse nous permet de déplier les différentes manifestations de cette norme, si on se réfère au côté gauche des formules de la sexualité, qui décrit la logique du père ou de l'homme qui est la logique du tout, hétérogène par rapport à la logique féminine, celle du pas-tout. Sans entrer dans la description des formules de la sexualité, que vous trouverez au début du chapitre 7 du *Séminaire XX, Encore*, de Lacan⁷, le déclin de la fonction paternelle peut porter sur des dimensions différentes. Il peut porter sur la dimension de l'exception du père. Pour les connaisseurs des formules de la sexualité, ce serait un rejet ou une usure de la formule : « il existe un seul élément qui n'est pas soumis à la castration ». Ce serait par exemple la position d'un sujet paranoïaque qui n'admet pas l'existence d'une exception quelconque. Sauf que, même dans ce cas, on ne peut pas dire que la fonction de l'exception est tout à fait éradiquée, car si le paranoïaque ne reconnaît aucune exception, il s'érige lui-même comme une exception, un point d'où se profère la loi.

Quoi qu'il en soit, nous sommes en droit de penser que quand la dimension de l'exception dans le père est usée au profit d'une démocratisation sans limite des éléments d'un groupe, cela implique une crise d'autorité car personne ne peut occuper la place de l'agent de la castration. Au nom de quoi occuperait-il cette place ? Au nom de quoi entamerait-il la jouissance d'un autre ?

Une deuxième atteinte au père peut se produire au niveau de l'universalité de la castration, soit la formule de la sexualité « pour tout X, phi de X », qui dit que la castration est opératoire pour tout élément. Si l'exception est une limite de cette universalité, à savoir, comme nous l'avons vu, qu'il y a un élément de l'ensemble qui n'est pas soumis à la castration, le refus de l'universalité de la castration est un rejet de la castration. Ce n'est pas qu'une limite. L'exemple clinique que nous pouvons ici donner est celui du sujet *trans*. Comme le dit Lacan dans *...ou pire*, le transsexualiste refuse le signifiant phallique, il n'a qu'un tort, c'est de projeter le signifiant phallique sur son organe⁸. C'est dire que l'aspiration à se couper le pénis est paradoxalement un refus du phallus comme signifiant en tant qu'il représente un dire que oui à la castration.

Ce que nous constatons est que, dans les deux cas, que ce soit la dimension de l'exception qui soit atteinte ou celle de la castration, la fonction du père comme ce qui fait limite à la jouissance est atteinte. Bien sûr, le père n'est pas le seul agent qui peut faire barrage à la jouissance. Il y a d'autres façons de le faire qui ne sont pas aussi coûteuse que le prix payé par un transsexualiste qui passe à l'acte. Ainsi, dans la suite de ce que dit Lacan de l'attaque chirurgicale du transsexualiste contre le phallus, il indique que l'homosexuelle femme peut refuser le phallus sans pour autant passer à l'acte de façon irréversible. Il prend comme exemple le discours des *Précieuses*, discours qui fait fi de phallus comme signifiant en le substituant par un mode particulier d'un discours amoureux.

⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les psychoses*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1981.

⁶ Lacan J., « D'une question préliminaire... », *op. cit.*

⁷ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Points : Essais, 1975, p. 99-101.

⁸ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, *...ou pire*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2011, p. 17.

Psychose et névrose

Dans le cadre des coordonnées du malaise contemporain, nous avons d'une part des névrosés plongés ou immergés dans une civilisation que Jacques-Alain Miller a qualifiée jadis d'« après l'Oedipe », et qui rencontre une dimension de « sans père » dans ce contexte. D'autre part, nous avons des sujets psychotiques qui ont rapport au sans père de par leur structure psychique. Voyons donc comment cela se présente dans ces deux structures.

Comme nous l'avons dit, ces deux structures appartiennent à une clinique discontinuiste. Dans cette clinique, nous faisons des distinctions entre « il y a » et « il n'y a pas ». La névrose implique que le Nom-du-Père et ses effets aient une forme de présence. Ce qui nous fait parler de la vacillation du père et même de sa chute implique notamment les manifestations imaginaires du père. Mais dans la structure, le Nom-du-Père a toujours une forme de présence quand il s'agit d'une névrose. Nous ne pourrions pas échanger une phrase entre nous s'il n'y avait pas cette fonction symbolique dans la structure qui fait exception et qui garantit le sens et la signification.

Les manifestations imaginaires du père, telles qu'elles apparaissent aujourd'hui chez nous, héritiers du monothéisme, aussi bien dans la clinique de la civilisation que dans celle du sujet, ne sont plus ordinaires. Que le père soit absent, imaginativement fervent du « droit de l'enfant » ou fondamentaliste et féroce, il est dans tous les cas l'effet d'un nivellement de sa position d'exception. C'est ce qu'on appelle « la chute du père ».

Rappelons quelques-unes de ces manifestations imaginaires du père :

1° Le père démocratique : laïque, sympa, féministe, maternant, niant tout exception sans être paranoïaque. La version paranoïaque du père que nous avons mentionné plus haut ne nie pas l'existence de l'exception, elle la forclôt.

2° Le père significantisé (le père de l'*Aufhebung*) : celui qui croit qu'un père symbolique fait l'affaire. Que sa présence réelle entre l'enfant et la mère n'est pas indispensable. Il suffit qu'il soit inscrit comme père ou qu'il donne son nom.

3° Le père ringard : celui qui croit au retour possible au père monothéiste. Pour lui, nous sommes dans une mauvaise passe et tout va s'arranger dès que nous allons nous reprendre un peu pour réinstaurer l'autorité du père de jadis. C'est un père qui brille par son impuissance. S'il est toxique, c'est parce qu'il représente une tentative d'incarner imaginativement un père qui n'a plus l'assise symbolique qu'il avait auparavant. Un père qui se règle sur la seule religion était normalement pathogène au 19^{ème} siècle. Au 21^{ème} siècle, le même père est gravement toxique, quand il n'est pas clownesque.

4° Le père mauvais interprète du désir de la mère. Copain-copain avec l'enfant, il dénigre ce désir.

5° Le père mauvais interprète de la jouissance féminine (le père de Hamlet) : celui-ci ne montre pas comment faire d'une femme la cause de son désir. Pire, il insulte la jouissance féminine.

6° Le père qui ne traite pas les intrusions de la jouissance du monde dans la cellule familiale. Il n'indique pas sa position par rapport à internet, la pornographie, les drogues, etc.

7° Le père déchaîné : il fait un usage sans pudeur de la langue, ce qui laisse des blessures irrémédiables chez les membres de sa famille. Il parle à la cantonade, à tort et travers, de tout et de n'importe quoi au nom de la transparence. Il ne met aucun voile sur ses propres jouissances, sur ses lâchetés, etc.

Aucun de ces pères n'a l'effet apaisant et rassurant du « bon père de famille » de jadis. Ces pères défontent dans leur fonction de médiation entre d'une part le singulier de la jouissance et d'autre

part l'universel de la civilisation. Leurs effets sont plutôt de jouissance, même s'ils diffèrent selon la structure du sujet. Quand il y a forclusion, le sujet les rencontre sous leur forme réelle. La jouissance prend alors une forme non négativable, sans limites. Quand il y a *Bejahung*, un oui fondamental que le sujet dit à l'opération du signifiant, le jouissance est entamée, en partie refoulée. C'est dire que ce n'est pas la personnalité du bonhomme en place de père qui détermine la structure du sujet. Nous avons des pères paranoïaques qui produisent des enfants de structures différentes au sein de la même famille : l'un névrosé, l'autre psychotique. C'est donc en quelque sorte le sujet qui détermine le père.

Les abonnés et les non abonnés

Par conséquent, penser la névrose aujourd'hui, c'est la penser sans l'appui imaginaire que la personne du père donne au Nom-du-Père. Lacan, et la lecture que Jacques-Alain Miller en fait, nous a ouvert cette voie en élargissant la fonction de la loi dans la structure, ou encore ce qui fait point de capiton dans la structure, au symptôme comme tel. Le Nom-du-Père, selon cette perspective renouvelée n'est qu'un cas particulier parmi les symptômes qui nouent symbolique et jouissance. Il perd sa place d'exception parmi les symptômes, mais dans la structure, il reste une fonction d'exception, de la même façon que tout S_1 d'un symptôme a une place d'exception dans la structure.

Puisque nous raisonnons dans la perspective d'une clinique discontinuiste, nous sommes conduits à lire la structure de la névrose comme en opposition à la psychose. En brossant un peu large, nous pouvons dire que les chemins à accomplir dans une analyse par rapport au symptôme sont en sens opposés quand il s'agit de névrose et de psychose.

Dans la névrose, le sujet arrive à l'analyse avec un symptôme déjà constitué qu'il adresse à l'analyste avec la demande que celui-ci soit guéri. L'analyste ne va pas répondre à cette demande, non seulement parce que la guérison totale est impossible, mais parce que ôter complètement un symptôme à un sujet équivaut à déconstruire l'édifice qui le tient dans l'existence. La devise serait celle d'une *épuration du symptôme* jusqu'à son os irréductible, jusqu'au point où le sujet pourra dire qu'il est le symptôme.

Dans la psychose, le sujet arrive à l'analyse en manque de solution symptomatique. La devise serait ici celle de *construire un symptôme* afin de chiffrer la jouissance qui envahit le sujet. Il s'agit là d'un effort de construction.

Le deux grands cas de psychose de notre littérature rendent compte de cet effort de construction que le sujet psychotique doit mobiliser afin de traiter la jouissance. Schreber, après son déclenchement et la vacillation qui le fait souffrir de maints phénomènes de corps et de langage, investit de longues années dans la construction qui le conduit du « qu'il serait beau d'être une femme en train de subir l'accouplement », à la formule concise de son délire mégalomane qui consiste à se considérer comme la femme de Dieu. Pour Joyce aussi, il s'agit de toute une œuvre qui le conduit à *Finnegans Wake* comme travail de chiffrage de la jouissance, faute d'abonnement à l'inconscient⁹.

Dans la névrose, le sujet ne doit pas se mobiliser ainsi pour ce travail de construction, puisque le symptôme, équivalent d'une formation de l'inconscient, est déjà là. L'inconscient opère ce chiffrage de la jouissance sans que le sujet doive fournir un effort quelconque. Le sujet peut même ne pas être au courant de ce travail de l'inconscient, puisque la définition de l'inconscient inclus le

⁹ Lacan J., « Joyce le symptôme », in *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2005, p. 164.

fait qu'il soit insu du sujet, ou plus précisément, de l'individu. Le névrosé se trouve donc privilégié. En payant le prix de l'abonnement à l'inconscient, en se soumettant à la castration, la jouissance est refrénée par ses symptômes sans qu'il doive faire un effort particulier. Là où le psychotique doit engager un style d'usage de l'appareil langagier pour se faire un symptôme qui va nouer signifiant et jouissance, le névrosé refoule le parasitage de la jouissance en la symbolisant au point de départ.

Psychose et passage à l'acte

Revenons à la phrase de Lacan dans son « Allocution ». « Toute formation humaine a pour essence et non pour accident, de refréner la jouissance¹⁰ ». Avec ce que nous avons dit jusque-là, nous pouvons soutenir que dans les cas des névroses, c'est l'inconscient en tant qu'il est la matière de la construction du symptôme qui est cette formation qui refrène la jouissance. Le symptôme du névrosé, qu'il soit marqué sur son corps ou dans ses pensées, est une émanation de l'inconscient.

Par contre, comme le propose Guilaine Guilaumé, si l'institution est une formation humaine qui refrène la jouissance, cela s'applique essentiellement aux cas des psychoses. Il me semble que c'est une donnée clinique que de dire que la grande majorité des résidents des institutions thérapeutiques sont des sujets psychotiques. L'institution vient en effet à la place d'une formation humaine qui refrène la jouissance, notamment quand il s'agit d'une jouissance qui se manifeste dans un passage à l'acte, faute de symptôme. Je vous rappelle que c'est la thèse que J.-A. Miller a suggéré en 2017 concernant « l'enfant violent ». Très souvent, la violence de l'enfant est due à une absence de symptomatisation de la jouissance chez l'enfant¹¹. C'est là que l'institution a à jouer son rôle de substitution à l'opération de l'inconscient. Quand il s'agit de névrose, l'intervention auprès d'un sujet qui est passé à l'acte peut se faire au nom du père, par l'interdit, car la structure du sujet inclut la place où cette intervention peut venir s'inscrire. Je mentionne l'interdit parce que l'interdit est inclus dans la structure de l'Oedipe sous la forme de l'interdit de l'inceste. L'interdit de l'inceste énonce qu'il y a une jouissance qui n'est pas permise, et il est à l'origine de tous les interdits de jouissance.

Un dire que non à la jouissance

Mais lorsque le nom du père est forclos, lorsque cette place dans la structure à laquelle l'interdit pourrait venir s'inscrire n'existe pas, d'autres façons de border la jouissance sont à inventer. À ce moment-là, c'est une autre voie qui est à choisir pour faire barrage à la jouissance, la voie que Lacan qualifie d'un « dire que non à la jouissance ». Je vous propose de vous référer à un texte intéressant d'Alexandre Stevens, paru sous le titre « Un cadre ou un bord ? ». Je m'appuie sur ce texte pour vous dire quelques mots sur ce « dire que non à la jouissance ».

Cette expression se trouve dans « L'étourdit », à un moment où Lacan distingue le dire et le dit. « Le dire se démontre, écrit Lacan, et d'échapper au dit¹² ». C'est-à-dire : le dire démontre quelque chose qui échappe au dit. Et il continue : « Dès lors ce privilège, il ne l'assure qu'à se formuler en « dire que non », si, à aller au sens, c'est le contien qu'on y saisit, non la contradiction, – la réponse, non la reprise en négation, – le rejet, non la correction¹³ ». Et je cite le commentaire qu'en fait Alexandre Stevens : « C'est le *contien*, soit l'acte de parole, qui produit l'effet, non le

¹⁰ Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *op. cit.*

¹¹ Miller J.-A., « Enfants violents », in Leduc C. et Roy D. (s/dir), *Enfants violents*, Paris, Navarin, coll. La petite Girafe, 2019, p. 23.

¹² Lacan J., « L'étourdit », *Autres écrits, op. cit.*, p. 453.

¹³ *Ibid.*

contenu du dit. Le dit énonce une négation et corrige, mais c'est le dire qui fait réponse au sujet et rejette la violence¹⁴ ».

Et j'ajoute mon commentaire : ce qui peut réfréner la jouissance est l'énonciation du sujet qui parle en tant que le désir s'y entend. Dans l'écart entre dire « non » et dire « que non », s'introduit la subjectivité, un peu comme ce qu'introduit le *que* du subjonctif. C'est dire que le désir de celui qui parle est inscrit en grandes lettres dans ce qui est proféré quand il dit *que non*, et c'est le désir qui refrène la jouissance.

Ceux parmi nous qui ont rencontré des grandes psychoses dans des institutions ont tous un souvenir d'au moins un événement dans lesquels, sans savoir pourquoi, la jouissance d'un sujet a été réfrénée lorsque le désir de l'intervenant a été fortement mobilisé. J'ai moi-même un très ancien souvenir à l'époque de mon travail au Courtil. C'était il y a presque trente ans. Damien, un pré-adolescent, me crachait dessus régulièrement, à chaque fois que je préparais le repas de midi avec d'autres collègues dans son groupe. J'ignore pourquoi, mais c'était toujours moi l'objet de ses crachats. Personne d'autre, ni parmi les adultes, ni parmi les enfants. J'ai tout essayé au niveau du maniement de la parole pour faire arrêter cette habitude qui, vous pouvez l'imaginer, m'était très désagréable. Un jour, pendant que j'étais au bord de l'évier en train de faire la vaisselle, hors du champ de regard de mes deux autres collègues qui discutaient à l'autre bout de la pièce, il est encore venu me cracher dessus. Cette fois-ci, je ne me suis pas adressé à lui. J'ai jeté la casserole que j'avais dans les mains dans l'évier rempli d'eau, ce qui a produit un bel éclaboussement, tout en élevant la voix pour dire à la cantonade : « je ne travaille plus ici ! ». Puis j'ai quitté la pièce. A ma grande surprise, Damien ne m'a pas poursuivi comme d'habitude. Il s'est mis à renverser les chaises et les tables dans la salle à manger en pleurant, jusqu'à ce que mes deux collègues interviennent pour le consoler. Depuis, le crachat ne s'est plus reproduit. C'est comme si, en sortant, je m'étais extrait comme objet de sa jouissance, et que j'avais ainsi entamé un bout de cette jouissance, ce qui expliquerait sa colère et ses larmes dans ce moment. C'était sans doute le moment d'un dire, un dire qui m'a dépassé, qui n'était pas calculé, qui ne s'adressait pas à Damien, qui ne lui disait pas un non, mais un *que non* investi d'une dimension subjective.

On trouve la même distinction entre l'interdit formulé dans l'énoncé et celui énoncé par l'énonciation dans la différence relevée par Freud entre l'interdit de toucher les câbles électriques qui alimentent les trains dans les gares en Allemagne et en Italie¹⁵. En Allemagne, cet interdit est noté dans l'énoncé : « Il est interdit de toucher au câble électrique, sous peine de mort ». L'interdit est proféré explicitement, accompagné d'un bout de phrase explicatif. Tout est dans l'énoncé. En Italie, dit Freud, la formule est beaucoup plus concise « Tu touches, tu meurs ! ». Ici, aucune interdiction n'est proférée. Ce n'est pas dit au nom du père. L'énoncé inclut le sujet dans le sens où c'est lui qui décidera s'il veut mourir ou pas. Personne ne veut son bien, personne ne veut donc jouir de lui. Par ailleurs, le point d'énonciation est présent dans cette formule concise. Il s'entend dans sa radicalité logique.

L'institution après l'Œdipe

Revenons à ce qui opère dans les institutions. La vie institutionnelle n'implique pas uniquement des passages à l'acte. Tout un travail d'élaboration symptomatique se fait au quotidien, ayant comme boussole le travail sur la lettre, afin d'éviter le sens en tant qu'il fait toujours appel au Nom-du-Père qui, lui, n'est pas opérant. A l'occasion de PIPOL 6, dont les simultanées ont été intitulé « Le cas, l'institution, et mon expérience de la psychanalyse », Miquel Bassols, a écrit un

¹⁴ Stevens A., « Un cadre ou un bord ? », in Leduc C. et Roy D. (s/dir), *Enfants violents, op. cit.*, p. 148.

¹⁵ Freud S., *La question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1985, p. 117-118.

petit texte par rapport à l'institution de l'après Œdipe. Dans ce texte, il a eu cette remarque étonnante suggérant que la seule institution possible dans l'expérience analytique est le transfert, que ce soit en institution à proprement parler ou dans le cabinet de l'analyste, et que le seul travailleur dans ces institutions orientés par la psychanalyse est l'inconscient. Une institution qui s'oriente de la psychanalyse suppose donc l'institution du transfert, et son travailleur est l'inconscient.

Pour parler des institutions à l'ère de l'après Œdipe, il nous faut également distinguer l'inconscient transférentiel et l'inconscient réel.

L'inconscient transférentiel est l'inconscient tel que nous le pensons depuis Freud, et tel que Lacan l'a lu chez Freud dans la première partie de son enseignement. Cet inconscient est composé des lacunes de l'histoire du sujet ainsi que des vérités ou des pulsions qui ont été refoulées. Ce qui caractérise cet inconscient, c'est qu'il fait sens. L'histoire du sujet comme la vérité font sens. Et la règle lacanienne qui détermine la production d'un sens, c'est qu'il y a une articulation entre deux signifiants, S_1 et S_2 . Dire cela, c'est dire que l'inconscient transférentiel implique l'Autre. Le S_2 est Autre par rapport à S_1 . L'effet de cette articulation à l'Autre est le sujet supposé savoir, c'est-à-dire le transfert en tant que croyance à l'inconscient. Cela revient à croire que les symptômes disent quelque chose.

Dans l'inconscient réel, celui que Jacques-Alain Miller a extrait à partir d'une seule occurrence dans l'œuvre de Lacan, il n'y a plus cette relation à deux, cette articulation entre S_1 et S_2 . Le S_1 est ici tout seul, et il ne fait appel à aucune interprétation, aucun savoir de l'Autre. Le S_1 est détaché de S_2 . C'est un S_1 un peu autistique, qui se passe du sens, qui met en avant chez le sujet un « ça veut jouir » à la place de « ça veut dire ».

Revenons à la remarque de Miquel Bassols : si l'institution c'est le transfert et le travailleur l'inconscient transférentiel, qu'en est-il après l'Œdipe, quand l'inconscient est réel et que le transfert ne se noue pas ?

D'ordinaire, dans la névrose, l'isolement d'un S_1 détaché de tout S_2 est considéré comme le résultat d'une analyse, comme sa fin. Mais notre hypothèse est qu'après l'Œdipe nous sommes confronté, peut-être plus qu'avant, aux phénomènes autistiques qui évitent le sens de l'Autre, et ceci non pas comme effet de l'analyse, mais dès le départ. Pour le névrosé il s'agit de déconstruire, d'alléger le poids des idéaux, de traverser le fantasme afin de trouver l'Un tout seul, le point où le signifiant est venu toucher le corps, qui est une zone de trauma hors sens, une zone de jouissance non négativable, tandis que pour les sujets modernes on trouve d'emblée cette jouissance non négativable, qui ne fait pas sens, qui ne s'adresse pas à l'Autre, qui ne joue pas le jeu du transfert, qui est indifférente à la psychanalyse. Nous sommes en contact direct avec une mise en scène de l'Un tout seul, avec la vérité de l'Un tout seul, tel que Jacques Alain Miller l'a développé dans son dernier cours de 2010-2011.

Je pense par exemple aux enfants dit *Hikikomori*, phénomène ultra-moderne dont la clinique s'est répandue du Japon vers l'Europe. Ces adolescents se cloîtent dans leur chambre, refusent tout contact et ont pour seul partenaire l'écran de leur ordinateur. Les parents sont laissés à la porte au sens littéral du terme, dans le silence. Le père n'exige plus rien, il se tait. S'ils ne répondent plus aux sollicitations extérieures, ils ne se soucient pas de leur propre corps non plus, ne répondent plus à leurs besoins élémentaires tel que se nourrir, se laver, déféquer, dormir... Ce qu'on appelle aussi des *no life*.

Comment faire avec ces sujets qui ne demandent rien en institution, chez lesquels il n'y pas de vouloir dire mais seulement du vouloir jouir ? C'est une question que nous investissons assez depuis une dizaine d'années.

Pour terminer, je vous propose deux orientations de travail possible en institution avec des sujets immergés dans leur lalangue, c'est-à-dire dans un langage autistique qui se refuse en quelque sorte au code commun du langage.

L'institution comme canevas de la lettre

Lacan souligne que lorsqu'un sujet nous parle de « papa – maman » et de ses autres liens de parenté, en fait c'est de lalangue qu'il s'agit, car « l'analysant ne parle que de ça [de ses liens de parenté] parce que ses proches parents lui ont appris lalangue¹⁶ ». Il s'agit donc de lire, entre les lignes du récit du roman familial, les signifiants qui constituent la lalangue du sujet. Mais lire lalangue ne nécessite pas toujours cet effort de traverser la narration du sujet, puisqu'à l'occasion lalangue est à ciel ouvert. Dans ce cas, le praticien s'immisce dans cette lalangue en participant et encourageant le sujet à élaborer un travail de la lettre, sans chercher à comprendre ni se précipiter à plaquer un sens sur ce langage privé. Tous les éléments de la structure institutionnelle sont à disposition pour mettre en œuvre ce travail de la lettre : les espaces, les couloirs, les bureaux, les portes, les véhicules, le jardin, les activités, les ateliers, les autres praticiens, les documents administratifs, les titres du « personnel », les règles, etc. Ce partenariat « sujet-praticien » peut alors dessiner des circuits pulsionnels et y circuler, border une jouissance affolée qui éclabousse les alentours, pluraliser un Autre persécuteur et trop consistant, condenser hors corps une jouissance qui envahit le sujet, faire une rencontre d'un essaim de signifiants qui permettent au sujet de s'engager dans la voie d'un sinthome singulier. Ce travail de la lettre enrichit lalangue et vient suppléer à un défaut d'apprentissage, car lalangue, cette « langue maternelle », s'apprend.

De la langue privée à la langue publique : une construction de l'Autre

Mais il n'y a pas que la lettre. Dans d'autres cas, le lien de travail se tisse par un arrachement du sujet à la dimension autistique de sa lalangue, afin de la verser dans le langage. Cette opération, qui va de la langue privée vers le langage public, est une application du principe lacanien concernant les enfants autistes : « il y a sûrement quelque chose à leur dire¹⁷ ». Ce principe est ainsi élargi au-delà de l'autisme *stricto sensu* vers la dimension autistique de tout sujet. Il s'agit justement de parler avec ce qui ne s'adresse pas à l'Autre, en introduisant lalangue dans le dialogue. Le praticien soumet alors au sujet l'hypothèse d'un Autre du code. Le sujet dit : « aïne né ka la audornuit ? », et le praticien lui répond : « mais si, Nadine est là aujourd'hui, elle est dans la cuisine ». La substance institutionnelle ne sert pas ici de canevas pour tracer la lettre mais offre une matière à la construction d'un Autre. Le praticien s'inscrit ainsi dans le sillon de Mélanie Klein éclairé par Lacan qui pouvait dire que, dans son rapport au petit Dick, « elle lui fout le symbolisme avec la dernière brutalité¹⁸ ».

Un élément majeur dans cette construction de l'Autre est la réunion d'équipe. Tel Freud incarnant l'Autre d'un transfert au-delà du père du Petit Hans, la réunion d'équipe opère comme un au-delà du praticien auquel ce dernier peut se référer. Si toute séance analytique implique la présence de l'Autre du langage comme tiers, au-delà de la relation duelle, le « on en a parlé en réunion » ou « on en parlera en réunion » donne souvent la consistance nécessaire à ce tiers dans le travail institutionnel. Ce lieu d'au-delà où la parole s'incarne dans plusieurs voix qui s'échangent, allège le

¹⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIV, *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, leçon du 19 avril 1977, inédit.

¹⁷ Lacan J., « Conférence à Genève sur le symptôme », texte établi par J.-A. Miller, *La Cause du désir*, n° 95, 2017, p. 17.

¹⁸ Lacan J., *Le Séminaire*, livre I, *Les écrits techniques de Freud*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Points : Essais, 1975, p. 112.

pois du rapport imaginaire entre le praticien et le résident, creusant une dialectique dans les formes rigides et paranoïdes que prend à l'occasion la certitude.

Répartitoire des institutions après l'Œdipe

Les institutions de soins, traditionnellement parlant, appartiennent à la logique de l'Œdipe. Il faut considérer que les modifications dans la civilisation que nous visons à l'ère de l'après Œdipe a touché aussi à ce principe qui était jadis commun aux institutions. Je vous propose une grille de lecture des institutions. Ce répartitoire, comme toute catégorisation, est artificiel. Le cas particulier d'une institution lui échappe. Il est à utiliser comme une grille de lecture. Je propose trois dimensions, divisées chacune en deux sous-dimensions.

I. Institutions de l'Œdipe

Il s'agit d'institutions organisées selon la logique de la foule œdipienne qui est aussi bien la logique phallique : tous soumis à la castration sauf l'Un, l'agent de la castration, qui fait exception. Ces institutions peuvent apparaître sous la version paternelle ou sous la version maternelle, en tant que la mère répond à la logique phallique. Ils sont un terrain particulièrement favorable à l'application de la psychanalyse.

I. a. Institutions Œdipe paternel : ce sont les institutions organisées selon le modèle de l'armée. Chacun doit se mettre dans le rang, ce qui dépasse sera immédiatement coupé. Pas question de jouer à être le phallus de maman. Chacun doit accomplir son devoir. Mais ce sont aussi les institutions du bon père de famille. On peut y trouver un point d'appui, il n'y a pas d'exigence folle. Le sujet est soutenu, s'il est interdit aujourd'hui, il aura le droit demain. On lui fait confiance, on lui transmet les choses, à condition qu'il dise un oui fondamental à l'institution : « et si tu as quelques difficultés, mon petit chéri, je vais t'aider. Car tu es capable, j'ai confiance en toi, et si tu ne peux pas maintenant, tu pourras demain. Je te transmettrai ce qu'il faut, si seulement tu me dis oui » (dans le sens de la *Bejahung*). Dernier trait : ces institutions proposent un idéal de groupe, épatant, d'où chacun peut se voir aimé, à condition de bien se ranger aux exigences de la castration.

I. b. Institutions Œdipe maternel : institutions organisées selon le modèle de la mère ou la Mère supérieure. Un surmoi féroce, voire cruel, souvent camouflé par un discours mielleux, y règne : « si je t'oblige, c'est pour ton bien », follement menaçant : « Mange ! sinon je te tue ! » (*mama italiana*) ou encore follement culpabilisant : « Mange ! sinon je me tue ! » (mère juive). L'accent est mis sur les soins du corps, sur la « langue maternelle » au sens lacanien, c'est-à-dire sur la transmission d'une langue qui borde la pulsion. On y trouve un amour qui se dit inconditionnel, une certaine affinité avec le « un par un ».

II. Institutions de savoir appliqué

Il s'agit d'institutions qui font du savoir leur boussole. La problématique du résident est un objet d'intérêt qui précède le résident.

II. a. Institution science : L'hôpital universitaire en est le paradigme. L'objectif est moins le soin que l'avancé scientifique et la formation des étudiants les plus brillants. C'est ce qui fait que les sujets les plus énigmatiques et incurables par les méthodes existantes sont les plus investis. Pas de jugement moral, pas de volonté d'éduquer. Plutôt une volonté de savoir, la plus épurée possible. Les attitudes et l'éthique thérapeutiques ne sont qu'un moyen, une condition préalable qui doit permettre le travail de recherche. On s'intéresse au pronostic de la maladie plutôt qu'à l'avenir du

sujet. Ces institutions produisent le sujet de la science, et sont donc un milieu favorable pour le discours analytique.

II. b. Institution scientisme : ce sont les institutions de l'époque de l'après Œdipe, conquises par l'idéologie de l'évaluation. Ici, pas de place à l'énigme. Tout doit être explicable, prenant appui sur la statistique. Du chiffre, des tableaux, des catégories. L'objectif n'est pas le savoir, mais la gestion conforme aux exigences économiques et aux critères établis par la statistique. La technique y est maître, qui est aussi bien un marteau sans tête. Il y a des ordinateurs, donc il faut créer des programmes, puis les appliquer à l'institution et à ses résidents. La jouissance est encouragée selon une logique infernale : le sujet doit être apte à travailler, pour consommer à la folie, jusqu'à l'addiction... pour ensuite payer les frais de son sevrage.

III. Institutions totalitaires

Ces institutions déterminent une norme à laquelle il faut correspondre. Cette norme est la moyenne de « toute » la population. Tout le monde doit figurer sur la courbe de Gauss. Si vous n'y figurez pas, c'est que vous n'existez pas ou bien vous êtes « le cancer dans le corps du groupe » qu'il faut éliminer. Il n'y a ni dehors ni dedans. Il n'y a pas d'exclusion possible. Par contre la ségrégation est partout.

III. a. Institutions utopie communautaire : Un idéal féroce au nom de la nature ou de la nature humaine dirige l'institution, parfois à la limite de ce qui est légal. La jouissance n'existe pas, sauf derrière le mur de la forclusion, chez un Autre méchant. Une obéissance totale est exigée sous peine d'un jugement sans droit de défense. Impossible d'y appliquer la psychanalyse.

III. b. Institutions paranoïa : ces institutions baignent dans le discours juridique instauré par l'Un de la direction. Le transfert est traqué, persécuté, car il court-circuite la hiérarchie. Les patients sont mis au pas. L'acte psychanalytique, s'il tente de se déployer, est nié, effacé. Ses effets tombent dans le trou noir de la forclusion. Le praticien de la psychanalyse, s'il tient à rester dans cette institution ne peut faire autrement que passer par le conflit juridique. Il doit se syndiquer, faire appel à un avocat, plaider. Au bout du parcours, c'est l'un ou l'autre qui demeure dans l'institution : soit la paranoïa, soit la tolérance à ce qu'il y ait du psychanalyste.

Mais au-delà de ce répartitoire, on peut considérer qu'après l'Œdipe, l'institution reste, comme l'Œdipe, ce que Lacan appelle une « formation humaine¹⁹ » en ajoutant que toute formation humaine a comme essence la fonction de « refréner la jouissance²⁰ ». Selon Éric Laurent, Lacan joue sur l'équivoque du mot « refréner », faisant ainsi de toute formation humaine un appareil qui à la fois freine la jouissance et la fait se répéter comme un refrain. Pensez aux institutions dans lesquelles vous travaillez, et voyez si cette double fonction ne se joue pas là : freiner la jouissance et en même temps la relancer.

Quoi qu'il en soit, si on suit cette idée, l'institution ne se limite pas aux structures de soins, d'hébergement, judiciaires, de formation, etc. L'institution est en quelque sorte un élément dans toute structure humaine. La famille et même la rue sont des institutions nous dit Eric Laurent dans son fameux article « Institution du fantasme, fantasmes de l'institution »²¹.

¹⁹ Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *op. cit.*, p. 364.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Laurent É., « Institution du fantasme, fantasmes de l'institution », *Les Feuilles du Courtil*, n° 4, 1992.